

Délibération n°210219\_24

Séance du Conseil d'administration du 19 février 2021

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28  
Nombre de membres en exercice : 26  
Membres présents : 18  
Membres représentés : 3  
Quorum : 13

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

**Nomination d'un administrateur au siège de représentant d'une entreprise**

**Vu** les statuts de l'UTBM ;  
**Vu** le règlement intérieur de l'UTBM ;

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

D'approuver la nomination du président du syndicat des TPE PME du Nord Franche-Comté (CPME 90),  
siégeant en qualité de membre extérieur, représentant d'une entreprise.

Abstention(s) : 4  
Votants : 21  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 17  
Pour : 12  
Contre : 5

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur  
Ghislain MONTAVON